

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
12 OCTOBRE 2006**

Rédacteur : Nathalie Sené

Présents :

Elus :

Michel PAILLEY, Co-Président Elu, Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, Valérie UZANU, Conseillère Municipale.

Membres titulaires et membres suppléants :

Pierre CAILLETON, Jean-Pierre GERVAIS, Co-Président Habitant, Chantal LEBRET, Janine GACHIGNARD, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Maurice VINCK, Jean-Claude GAUTIER, Jacques LARGEAU, Patrick BAUDIN, Claude POUPIN, Laurence VIOT, Sabine SIMON, Hervé HERAUD, Patrick MARTIN, Jean-Claude ROY, Christophe GERMAIN, Jean-Marie MACAIRE, Patrick MARTIN.

Agents municipaux :

Gérard LABORDERIE, Correspondant Technique des Conseils de Quartier, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) :

Franck GIRAUD, Conseiller Municipal, Joël RENOUX, Conseiller Municipal, Annabelle GAUTHIER Agent Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne, Gérard GIRARDEAU, Gwenael LE GUILLOU, Claude ROI.

Absent(e)s :

M. AILLET, Olivier SIONNEAU, Florence GOUPIL.

Ouverture de la séance : 20h35

Objet : Validation du relevé de conclusion de l'assemblée de quartier du 7 juin 2006.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion après validation des corrections proposées par le bureau.

Michel PAILLEY signale que le point sur la présentation de la rénovation du collège François Rabelais est annulé ce soir. En effet Monsieur Jacques BROSSARD n'était pas sûr qu'un technicien soit présent ce soir et le projet sera présenté au Conseil d'Administration du collège lundi 16 octobre. Monsieur BROSSARD se propose de venir le présenter au conseil de quartier du 19 décembre.

Objet : Projet du Conseil Municipal des Enfants (pancarte fleur), présenté par Valérie UZANU.

Les conseillers enfants de la commission Environnement ont travaillé sur la réalisation d'un panneau en forme de fleur sur le respect des aires de jeux. Ils ont attribué à chaque pétale (six), un slogan et un dessin en vue de sensibiliser les utilisateurs (adultes et enfants) au respect des aires de jeux. Elles seront prévues dans les aires de jeux publiques de chaque quartier ainsi que le centre ville. Deux pancartes seront installées à Sainte-Pezenne, une à l'aire de jeux du Grand Feu et une autre à la Maison de Quartier. Elles seront réalisées par la régie municipale en matériau dur et seront posées par le service patrimoine bâti. Le coût d'une pancarte s'élève à 400 euros, il est proposé au conseil de quartier de financer les pancartes, pour un montant de 800 euros.

Pour information, le Conseil Municipal des Enfants a travaillé sur un autre projet intitulé : un quartier, un principe des droits de l'enfant, une fresque. Pour Sainte-Pezenne c'est le droit à l'expression pour les enfants qui a été tiré au sort.

Réponse Conseil.

Le conseil vote à l'unanimité le financement (800 euros). Une fiche de proximité est établie ce soir. Les conseillers demandent combien il reste à dépenser sur le budget.

Il reste 3 865 euros sur le budget 2006.

Objet : Point sur les commissions et du groupe de travail Route de Coulonges.**● Commissions**

Les commissions ne se sont pas réunies depuis l'assemblée de quartier du 7 juin. Pour information Gwenael LE GUILLOU propose à la commission entretien/aires de jeux/espaces verts une réunion le 8 novembre à 20h30.

La commission équipement/bâtiment/urbanisme envisage de travailler sur les locaux de la Mairie de Quartier et souhaite la visiter avant de commencer la réflexion. Son état intérieur est vétuste, de plus les enfants vont régulièrement à la bibliothèque, il serait donc souhaitable de prévoir des travaux de rénovation. La commission va contacter l'agent de la Mairie de Quartier pour organiser une visite le soir.

● Groupe de Travail Route de Coulonges :

Un conseiller a rédigé un compte-rendu suite à la réunion du 5 septembre. Des réponses sont apportées suite à certaines questions qui ont été posées.

1/ Demande de comptage : une fiche de proximité est proposée demandant un comptage (nombre de véhicules/vitesse des véhicules) aux endroits suivants : à l'entrée de Niort (avant le crématorium), au niveau de la pharmacie de la Route de Coulonges (et vers Sainte-Pezenne bourg) et jusqu'au niveau du rond-point (Route de Coulonges/Avenue de Nantes/Avenue de Lattre de Tassigny). Le conseil de quartier est d'accord.

2/ Serait-il possible de réduire la durée du feu « Niort vers Coulonges » aux heures de pointe ? : une étude portant sur la conformité des carrefours à feux par rapport aux normes en vigueur vient juste d'être rendue. Le service va l'examiner et si des possibilités d'amélioration existent, elles seront mises en œuvre, sous réserve de ne pas déplacer le problème sur les rues adjacentes.

Une réunion est prévue mercredi 14 novembre, 18h30, à la Maison des Associations (lieu à confirmer) en présence des services techniques. L'ensemble du conseil de quartier sera invité.

Intervention Public.

Groupe de Travail Route de Coulonges

Public : les cyclistes rencontrent beaucoup de difficulté pour circuler sur la chaussée.

Objet : Fiches de proximité à établir.

● Place Henri Lambert : aménagement de la cour de l'ancien groupe scolaire Jacques Prévert et de la place. L'esquisse d'ensemble a été demandée, y intégrer le CRAN.

● Rue des Ecoles : financement d'un abri de jardin dans la limite de 1 500 euros pour l'école maternelle Jacques Prévert (demande d'une conseillère de quartier qui prend la parole en tant que parent d'élève).

● Place de la Résistance et Place Henri Lambert : pose d'un cendrier à la salle des fêtes et à la Maison des Associations (coût à l'unité 200 euros, soit un total de 400 euros).

● Rue de la Verrerie : demande de passage piétons entre la rue de Telouze et la rue du Coteau Saint Hubert.

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité l'établissement des fiches de proximité.

Il reste 1 165 euros sur le budget du conseil après avoir voté les financements.

Objet : Questions diverses.

➤ Lors du dernier bureau, il avait été évoqué une réunion publique sur les lotissements, la date du 26 octobre avait été fixée. La réunion a été ajournée car une autre réunion est prévue le 27 octobre en présence du Maire, des coprésidents habitants et des membres du bureau.

➤ Demande de fermeture de la déchetterie du Vallon d'Arty le dimanche après-midi : ce dossier doit faire l'objet d'une discussion préalable au sein du Conseil Municipal.

➤ Une visite de la déchetterie du Vallon d'Arty sera envisagée après les travaux prévus de janvier à juin 2007.

➤ Une visite de la rue du coteau Saint Hubert sera organisée au printemps 2007 (plutôt un dimanche), suite au nouvel aménagement du collège François Rabelais.

➤ Salle des fêtes : les stores des loges ont été posés.

➤ Rue du Moulin d'Ane : les travaux seront terminés fin octobre 2006.

➤ Pont de Surimeau : la fin des travaux est prévue fin novembre 2006.

➤ Aire de jeux du Grand Feu : les travaux sont programmés du 2 octobre jusqu'au 22 décembre 2006.

➤ Équipement Maison des Associations : Tout a été livré sauf les tableaux Velléda et tout le matériel de nettoyage ainsi que l'équipement des toilettes (dévidoirs et brosses) qui sont en commande. Les plans de travail et la pose de l'électroménager ont été commandés.

Réponse Conseil.

Maison des Associations : des mauvaises odeurs ont été signalées. Proposition de prévoir une signalétique pour indiquer le lieu. Par ailleurs, l'association des parents d'élèves de l'école Jacques Prévert confirme qu'elle souhaite disposer d'un box.

➤ Sentiers (pose de bancs) : deux bancs ont été posés. D'autres seront réalisés à partir de troncs d'arbres au gré des opérations d'entretien. Une nouvelle table d'orientation est en cours de fabrication. La signalétique est terminée.

➤ Un conseiller, animateur d'une association de théâtre pour enfants, demande s'il est possible de disposer d'un

panneau noir afin d'obturer les ouvertures, lors des répétitions dans la Maison des Associations. La réponse est négative car il apparaît difficile d'engager de nouvelles dépenses sur un équipement neuf.

- Existe-t-il un projet (cases de stationnement) rue de la Routière ?
- Château de Chantemerle : un article est paru cet été sur un projet hôtelier. Jean-Pierre GERVAIS a évoqué ce point au dernier bureau, indiquant qu'il souhaitait émettre un avis (qui sera adressé au Maire de Niort), sur le fait qu'il refusait le projet. Le conseil de quartier est-il d'accord pour émettre cet avis ?

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier est d'accord tout en précisant son souhait de préserver le centre de loisirs. Il faut insister sur le fait que le conseil aimerait être informé du devenir du château de Chantemerle, quel que soit le projet, afin qu'il donne son avis.

Jean-Pierre GERVAIS propose de formuler un courrier adressé à Alain BAUDIN, indiquant que le conseil de quartier de Sainte-Pezenne souhaite maintenir le centre de loisirs.

- Avenue Pierre de Ronsard : suite aux travaux de l'école Louis Aragon, il est demandé la matérialisation de cases de stationnement, comme le compte-rendu du 7 février le mentionnait. Que comprend les 20 000 euros qui ont été votés par le Conseil de Quartier ?

Réponse Mairie/Conseil.

Les travaux incluent la clôture, les portillons et l'aménagement provisoire du parking.

En ce qui concerne la matérialisation des cases de stationnement, ce point va être vérifié.

- Séance Plénière du 7 octobre : la journée a été très instructive notamment avec l'intervention de la compagnie Aline sur le déroulement et le fonctionnement des conseils de quartier.
- Rencontres Nationales de la Démocratie Locale à Dijon les 20 et 21 octobre : la journée va accueillir 900 participants provenant de toute la France. La ville de Niort a été invitée et fera part de son expérience car Niort est une des rares villes de sa catégorie à avoir mis en place un dispositif aussi abouti.

Fin de la séance : 22h45

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mercredi 22 novembre, 20h30, Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne

CONSEIL DE QUARTIER

Mardi 19 décembre, 20h30, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne